



## Bleuet nain

Avertissement No 06 – 8 juillet 2014

Semaine du 28 juin au 4 juillet 2014

- Sommaire météorologique.
- Stades phénologiques.
- Travaux culturaux.
- Mauvaises herbes : laitues, aralie hispide.
- Insectes : altise de l'airelle, drosophile à ailes tachetées.
- Maladie : tache septorienne.

## SOMMAIRE MÉTÉOROLOGIQUE

### Côte-Nord

#### *Secteur Haute-Côte-Nord*

- Températures diurnes et nocturnes variant de normales à chaudes.
- Précipitations faibles (moins de 1 jour).

#### *Secteur Longue-Pointe-de-Mingan*

- Températures diurnes et nocturnes normales.
- Précipitations faibles (moins de 1 jour).
- Sécheresse.

### Lac-Saint-Jean Ouest

#### *Secteurs Albanel, La Doré, Saint-Augustin, Saint-Félicien, Saint-Méthode et Sainte-Jeanne-d'Arc*

- Températures variant de normales à chaudes le jour et la nuit.
- Précipitations faibles (moins de 1 jour).
- Sécheresse.

### Haute-Mauricie

#### *Secteur La Croche*

- Températures chaudes le jour et normales la nuit.
- Précipitations faibles (moins de 1 jour).

# STADES PHÉNOLOGIQUES

## Côte-Nord

### *Secteurs Haute-Côte-Nord et Longue-Pointe-de-Mingan*

- Stades 9 (abscission des corolles, assèchement du style; photo 1) et 11 (fruits verts; photo 2).

## Lac-Saint-Jean Ouest

### *Secteurs Albanel, La Doré, Saint-Augustin, Saint-Félicien, Saint-Méthode et Sainte-Jeanne-d'Arc*

- Stades 9, 11 et 13 (fruits bleus ou noirs; photo 3).

## Haute-Mauricie

### *Secteur La Croche*

- Stades 9 et 11.



Photo 1 : Stade 9 (abscission des écailles, assèchement du style)



Photo 2 : Stade 11 (fruits verts)



Photo 3 : Stade 13 (fruits bleus)

## Année de végétation

### Côte-Nord

#### *Secteurs Haute-Côte-Nord et Longue-Pointe-de-Mingan*

- Croissance active.

### Lac-Saint-Jean Ouest

#### *Secteurs Albanel, La Doré, Saint-Augustin, Saint-Félicien, Saint-Méthode et Sainte-Jeanne-d'Arc*

- Croissance active.

### Haute-Mauricie

#### *Secteur La Croche*

- Croissance active.

## Année de récolte

Plusieurs secteurs au Saguenay–Lac-Saint-Jean et sur la Côte-Nord ont rapporté un manque de précipitations ces dernières semaines. On parle même de sécheresse, mais il est trop tôt pour évaluer les dommages. Les précipitations reçues depuis dimanche dernier seront certainement bénéfiques.

## TRAVAUX CULTURAUX

### Côte-Nord

#### *Secteurs Haute-Côte-Nord et Longue-Pointe-de-Mingan*

- Pollinisation.
- Désherbage d'été.

### Lac-Saint-Jean Ouest

#### *Secteurs Albanel, La Doré, Saint-Augustin, Saint-Félicien, Saint-Méthode et Sainte-Jeanne-d'Arc*

- Désherbage d'été.

### Haute-Mauricie

#### *Secteur La Croche*

- Désherbage d'été.

# MAUVAISES HERBES

## Laitues

On note la présence de la **laitue du Canada** (*Lactuca canadensis*) et de la **laitue bisannuelle** (*Lactuca biennis*). Pour plus de détails, voir l'[avertissement No 05](#) du 3 juillet 2014.

## Aralie hispide (*Ariala hispida*)

L'aralie hispide, ou salsepareille hispide, est une plante vivace formant des colonies issues de rhizomes ou de graines. Dans plusieurs secteurs, l'aralie hispide est rapportée en très grand nombre. Cette mauvaise herbe est affectée par l'hexazinone. Mais, au courant de la saison, beaucoup de nouveaux plants apparaissent. Pour les champs en végétation, ces nouvelles pousses peuvent être détruites en utilisant du glyphosate (ROUNDUP) avec l'aide d'un hockey (applicateur).

Pour plus d'information sur ces mauvaises herbes, vous pouvez consulter le guide d'identification « ALLIÉS et ENNEMIS du BLEUET NAIN » d'Ève-Catherine Desjardins et de Romain Néron.

# INSECTES

## Altise de l'Airelle (*Altica sylvia*)

Pour plus d'information, consulter l'[avertissement No 05](#) du 3 juillet 2014.

## Drosophile à ailes tachetées (*Drosophila suzukii*)

La stratégie à adopter au sujet de la gestion de la drosophile à ailes tachetées est disponible en consultant le [bulletin d'information No 06](#) du 26 juin 2014.

**Il est à noter que l'interdiction d'entrer des fruits frais sur les bleuetières devrait encore être rigoureusement respectée en 2014. Des affiches gratuites sont disponibles auprès du MAPAQ au bureau du Saguenay–Lac-Saint-Jean (418 662-6457) ainsi qu'au Club-conseil bleuet (418 239-0080).**

Aucune capture de DAT n'a été rapportée dans le réseau de piégeage du RAP Bleuet nain au cours de la semaine dernière. De plus, aucune capture n'a été signalée par nos collaborateurs du secteur des petits fruits au Québec. Finalement, du côté de l'Ontario, aucune nouvelle capture n'a été rapportée depuis celle du 3 juin dernier (*Berry Bulletin for June 27*).

**Rappel** : L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a apporté une modification importante à l'homologation d'urgence du RIPCORDER (cyperméthrine) pour lutter contre la drosophile à ailes tachetées pour le groupe de culture 13-07B. Ce groupe de culture comprend, entre autres, le bleuet nain. De récentes données démontrent que la limite maximale de résidu de 0,1 ppm ne peut être atteinte pour les cultures de ce groupe, même en respectant les délais avant la récolte de 4 jours. En conséquence, l'homologation d'urgence pour ce sous-groupe a été retirée.

# MALADIE

## **Tache septorienne** (*Septoria difformis*)

Pour plus d'information, consulter l'[avertissement No 05](#) du 3 juillet 2014.

### Source des photos :

Joseph Savard, technicien agricole, Groupe conseil Agri-vert

### Texte rédigé par :

Joseph Savard, technicien agricole, Groupe conseil Agri-vert

Pierre-Olivier Martel, agronome-avertisseur, MAPAQ

Christian Lacroix, coavertisseur du Groupe d'experts petits fruits (pour la section sur la drosophile à ailes tachetées)

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DU BLEUET NAIN  
PIERRE-OLIVIER MARTEL, agronome – Avertisseur  
Direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean, MAPAQ  
Téléphone : 418 662-6457, poste 2868  
Courriel : [pierre-olivier.martel@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:pierre-olivier.martel@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 06 – Bleuets nains – 8 juillet 2014*